

# BILAN RÉGIONAL BRETAGNE

RÉTROSPECTIVE DES ACTIONS

...

[www.udes.fr/bretagne](http://www.udes.fr/bretagne)

**ANNÉE  
2022**



**Employeurs  
engagés !**

## FOCUS SUR LA VIE REGIONALE DE L'UDES

L'UDES se structure autour d'un Collège régional, espace de concertation auquel participe l'ensemble des membres actifs de l'Union en région, et d'une Délégation régionale. Cette dernière soutient la représentation portée par un Délégué, garant de la promotion, du positionnement et des missions de l'UDES à l'échelle régionale, et d'un Délégué régional adjoint. En Bretagne, le Délégué régional de l'UDES est [Arnaud PESSON](#), et le Délégué régional adjoint est [Eric MOREAU](#). **Les membres du Collège et la délégation régionale ont été désignés au printemps 2022 pour un nouveau mandat de trois ans, jusqu'en 2025.** Le Collège régional de l'UDES s'est réuni à cinq reprises cette année.

Le développement de la région UDES Bretagne est également accompagné par [Solène VEROT](#), Chargée de projets en territoires Bretagne et Pays de la Loire, ainsi que par [Charles BOZONNET](#), Chargé d'animation et de développement territorial.

### Chiffres clés de la représentation de l'UDES en Bretagne :

- Services sanitaires, sociaux, médico-sociaux à domicile et services à la personne : 157 structures et 8 135 salariés
- Etablissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux : 89 structures et 14 355 salariés
- Mutualité : 12 structures et 5 934 salariés
- Spectacle, Animation, Activités récréatives, Sport, Education populaire : 1 702 structures et 16 420 salariés
- Coopératives : 288 structures et 5 966 salariés
- Insertion, Formation, Actions de prévention et d'accompagnement à caractère social, Petite enfance : 125 structures et 3 923 salariés

L'UDES représente **2 373 entreprises** en Bretagne, employant plus de **54 733 salariés**.



[Téléchargez le livret régional](#)

## DES PROJETS PORTÉS PAR L'UDES ET SES PARTENAIRES EN 2022

### Réalisation d'un podcast sur la transition numérique

Dans le cadre de leur partenariat, l'UDES et Harmonie Mutuelle ESS ont réalisé des témoignages d'employeurs qui font face à la nécessité d'adapter leur organisation à l'arrivée des nouvelles technologies. Pour la pérennité de leur activité, au service de leurs clients et au bénéfice de leurs salariés, ils ont raconté pourquoi et comment ils ont réussi leur transition



numérique. Dans ce cadre, l'UDES a collecté les témoignages de Jean-François DIGUET, directeur, et Isabelle JOUANNIC, pneumologue, au sein de l'association Air de Bretagne. [Retrouvez le podcast en ligne Transition numérique / Association Air de Bretagne](#)

### Un parcours d'accompagnement à l'égalité professionnelle dans l'ESS

Pour accompagner les employeurs à s'engager dans une démarche d'amélioration de l'égalité professionnelle et de QVCT, l'UDES, l'ARACT Bretagne et la Chambre régionale de l'ESS (CRESS) Bretagne ont organisé tout au long de l'année 2022 un parcours collectif d'accompagnement pour les structures de l'ESS. Ce projet a été réalisé grâce au soutien de la DREETS, des OPCO Uniformation et Afdas ainsi que de la Macif.

Cet accompagnement avait pour objectifs de :

- Développer et soutenir des démarches pérennes en faveur de l'égalité professionnelle et la Qualité de Vie au Travail (QVT) au sein d'organisations de l'ESS ;
- Susciter l'émergence de nouvelles pratiques, diffuser des outils et des méthodes adaptées aux structures de l'ESS, quel que soit leur effectif.

Cet accompagnement a bénéficié à cinq structures de l'ESS : l'ADESS Pays de Brest, les Gesticulteurs, la Belle Déchette, Sports pour tous et l'association 3 Regards – Léo Lagrange. A l'issue de cinq temps collectifs, et plusieurs temps individuels au sein de leur structure, les bénéficiaires ont pu impulser et mener à bien une démarche d'amélioration de l'égalité professionnelle dans leur organisation.

A l'issue de cet accompagnement, l'UDES, l'ARACT et la CRESS ont publié un guide « Agir pour l'égalité professionnelle, la qualité de vie et les conditions de travail ». En effet, mettre en place des actions dans sa structure peut paraître complexe, en particulier dans les très petites et petites organisations, parfois en manque de moyens et de compétences dédiés.

Ce guide vise donc à faciliter l'engagement des petites structures de l'ESS dans des démarches d'action en faveur de l'égalité professionnelle et de la qualité de vie et des conditions de travail, en partageant des enjeux ainsi que des leviers et des méthodes, applicables aux organisations de toutes les tailles et de tous les secteurs d'activités.



[Retrouvez le guide et la vidéo de restitution du parcours](#)

## DES INSTANCES INVESTIES POUR REPRÉSENTER ET DÉFENDRE LES EMPLOYEURS DE L'ESS



En 2022, l'UDES s'est fortement mobilisée en Bretagne pour valoriser les employeurs de l'ESS dans les différentes politiques publiques régionales, notamment en participant aux comités régionaux de France Relance.

En novembre 2022, l'UDES a participé à la 4<sup>ème</sup> Conférence régionale de l'ESS organisée par la CRESS à Pontivy (56). Cette matinée, placée sous le thème des différentes formes de coopération, a permis à Eric MOREAU, directeur de l'UDAF du Finistère, de présenter lors d'un atelier l'accord de mobilités professionnelles qu'il a mis en place auprès de ses salariés pour améliorer la qualité de l'emploi et l'attractivité des métiers exercés dans sa structure.

L'objectif de cet atelier était de susciter l'intérêt du groupe et de travailler par la suite autour des perspectives de diffusion de la démarche dans d'autres organisations et différents secteurs d'activités.

En décembre 2022, l'UDES a participé aux Assises régionales du dialogue social, en présence de Véronique DESCACQ, directrice de la DREETS, Pierre RAMAIN, directeur général du travail, et Marcel GRIGNARD, co-président du Comité d'évaluation des ordonnances de 2017.



La journée, organisée par la DREETS Bretagne, l'ARACT Bretagne et l'Université Rennes 2 (ISSTO), affichait 3 objectifs :

- Favoriser l'interconnaissance des différents acteurs du Dialogue Social et des instances régionales paritaires ;
- Partager par des situations de terrain, des expériences réussies, cinq ans après la promulgation des circulaires travail ;
- Initier des réflexions et des propositions dans le territoire.

Par ailleurs, en Bretagne, l'UDES mandate **16 employeurs dans 14 instances régionales et départementales**. Ce sont le **Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER)**, la **Chambre Régionale de l'ESS (CRESS)**, le **Comité Régional de l'Orientation des Conditions de Travail (CROCT)**, le **Comité Régional pour l'Emploi, la Formation et l'Orientation Professionnelle (CREFOP)**, et les **Observatoires Départementaux du Dialogue Social et de la négociation collective (ODDS)**. En 2022, nos mandataires ont participé à une vingtaine de réunions d'instances dans tout le territoire.

L'UDES est également membre de la Conférence sociale régionale pilotée par le Conseil régional et l'Etat.

L'Union compte **5 conseillers prud'homaux dans 5 Conseils de prud'hommes** dont le rôle est de défendre et de représenter les employeurs de l'ESS et leurs spécificités.

**Retrouvez l'annuaire des mandataires présentant les instances investies par l'UDES en Bretagne et nos représentants qui y siègent :**

[Téléchargez l'annuaire des mandataires de l'UDES en Bretagne](#)



## ET APRES ? LES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2023

En 2023, l'UDES travaillera à finaliser la **feuille de route commune avec la CRESS** autour de différents enjeux : lutter contre l'isolement des employeurs, développer la formation professionnelle et renforcer le dialogue social dans l'ESS.

Pour l'UDES, cette feuille de route se déclinera en 4 principales actions :

- 1) **Renforcer l'attractivité des structures de l'ESS** par l'organisation d'un cycle de webinaires dont l'objectif est de valoriser les initiatives d'employeurs de l'ESS pour renforcer l'attractivité de leurs métiers et développer les coopérations entre les structures et les secteurs d'activités ;
- 2) **Développer le dialogue social en lien avec l'ARACT** à travers la formation et l'accompagnement dans une logique d'acculturation dans un premier temps par une approche globale du sujet, puis dans une logique de mise en pratique par une entrée thématiques : l'impact de la transition écologique sur l'organisation du travail et la formation professionnelle, l'impact du numérique sur les conditions de travail, l'égalité professionnelle, etc.
- 3) **Prévenir les violences sexistes au travail** en appuyant les actions de sensibilisation et d'information qui seront pilotées par la CRESS et l'ARACT. L'UDES pourra relayer les actions de communication dans son réseau et mobiliser des employeurs de l'ESS qui souhaiteraient témoigner de leur expérience autour de cet enjeu ;
- 4) **Adapter les conditions de travail dans les structures de l'ESS à la transition écologique** en soutenant les actions que mettront en œuvre la CRESS et l'ARACT. L'UDES pourra également faire le lien avec le projet [Objectif Transitions 2025](#) et apporter des ressources si nécessaire (calculateur carbone, témoignages, kit, etc.)

Ce partenariat a pour objectif de donner les moyens à l'UDES de développer ses actions à destination des employeurs dans les années à venir.

En 2023, l'UDES maintiendra la dynamique également autour de [l'Espace Régional de Dialogue Social](#) notamment à travers le déploiement de la feuille de route avec la CRESS et la mise en œuvre de l'action en faveur du développement du dialogue social en lien avec l'ARACT ainsi que la diffusion de la démarche portée par l'UDAF Finistère en faveur des mobilités professionnelles dans l'ESS.

Retrouvez le rapport d'activités des ERDS 2021, [en cliquant sur ce lien](#).

Le **vendredi 3 février 2023**, l'UDES a organisé la [dernière étape de son Tour de France en Bretagne](#) avec le soutien de la GMF. Cet événement public se déroulera à la Maison du Nautisme à Brest et portera sur les enjeux d'attractivité et de transitions environnementales et sociales dans l'ESS.

**Nous remercions nos partenaires en région**

